

La Sécurité sociale signe un partenariat avec Simplon.co pour recruter de nouveaux talents IT

Ce lundi 29 novembre, Simplon.co, entreprise sociale et solidaire, et la Sécurité sociale actent l'officialisation de leur partenariat. Par cette signature, les organismes de Sécurité sociale s'allient à un formateur engagé pour trouver et recruter de nouveaux talents du numérique.

Un engagement commun pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes



Frédéric Bardeau, Président et cofondateur de Simplon.co, **Raynal Le May**, Directeur général de l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale, se sont réunis ce **lundi 29 novembre** à Montreuil, pour signer un **partenariat entre Simplon.co et la Sécurité sociale**.

Cette collaboration a pour objectif de faire **rencontrer les opportunités d'emploi proposées par la Sécurité sociale avec les alternants Simplon.co** qui souhaitent rejoindre la vie active grâce à la diffusion d'offres d'emploi ou la participation à des événements dédiés.

Signature du partenariat par Raynal Le May et Frédéric Bardeau.



« Œuvrant pour l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, Simplon.co incarne les valeurs et partage l'engagement de la Sécurité sociale, notamment aux côtés des jeunes peu qualifiés, sans emploi, ni formation ou stage en cours. Avec ce partenariat, la Sécurité sociale partage avec Simplon.co l'ambition de faire du numérique un levier d'inclusion, d'insertion et d'emploi. », **Raynal Le May**, Directeur général de l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale.



« Il se trouve que les écoles Simplon sont des produits locaux : on forme des demandeurs d'emploi locaux pour qu'ils puissent travailler avec des employeurs locaux. On est vraiment dans le circuit et dans les territoires au service de la Sécurité sociale », Frédéric Bardeau, président cofondateur de Simplon.co.

Des profils du numérique très recherchés au sein de la Sécurité sociale

L'informatique est un **pilier du fonctionnement de la Sécurité sociale**, tant à l'échelle de ses relations avec ses usagers qu'en interne, auprès de ses collaborateurs. Parce qu'elle accompagne la population française à tous les moments de sa vie, la **Sécurité sociale offre désormais énormément de services dématérialisés et gère parmi les plus grandes bases de données d'Europe**, données qui doivent être traitées, protégées et exploitées par des professionnels. Au 31 décembre 2020, **près de 6 000 salariés** en CDI occupaient une fonction dans le domaine informatique au sein de la Sécurité sociale.

Les besoins en recrutement sont constants et importants. Plus de **400 postes** sont proposés chaque année (CDI, CDD, alternances et stage) et **80 postes** sont actuellement à pourvoir sur [LaSecuRecrute.fr](https://www.lasecurecrute.fr), du technicien support au concepteur-développeur, en passant par le gestionnaire IML.

Ce partenariat a donc pour objectif de créer un pont entre les organismes de la Sécurité sociale et les Fabriques Simplon pour faciliter les échanges, les rencontres et les recrutements.

Un partenariat d'envergure grâce à une implantation partout en France

Avec plus de **150 000 collaborateurs** dans **300 organismes** présents sur l'ensemble du territoire, la Sécurité sociale est **l'un des premiers employeurs locaux** de France. Simplon.co s'appuie également sur un fort réseau local avec **86 Fabriques implantées en France** pour accompagner l'insertion professionnelle des talents des métiers techniques du numérique, peu importe leur lieu de résidence. Ce sont près de **10 000 personnes** qui ont pu bénéficier d'une formation au sein de Simplon.co depuis 2013 en France, avec **66 %** de sorties positives des apprenants, vers l'emploi ou d'autres formations.



À propos de l'Ucanss

Fédération des branches du Régime général de Sécurité sociale, l'Ucanss pilote et anime des démarches communes, au service des branches et des organismes locaux. Elle a notamment pour missions de négocier et conclure les conventions collectives, d'appuyer le développement RH de l'Institution ou de mutualiser des prestations (politiques d'achats, immobilier, statistiques, communication, etc.).

À propos de la Sécurité sociale

Créée en 1945, la Sécurité sociale regroupe notamment plus de 300 organismes de droit privé répartis sur l'ensemble du territoire. Système de protection collective auquel chacun contribue à la hauteur de ses moyens, elle se compose du Régime général (travailleurs salariés et indépendants) et de régimes spécifiques (agriculteurs, notaires, ministres des cultes etc.). Le Régime général couvre près de 90 % de la population. Il est composé des branches Famille (Caf), Maladie (Cpam, Ugecam), Retraite (Carsat), Recouvrement (Urssaf) et Autonomie (CNSA).

À propos de Simplon.co

Labellisé Lucie 26000, French Tech, La France s'Engage, Ashoka, EPIC et constituant le plus grand et le plus inclusif des réseaux de la Grande École du Numérique, Simplon.co propose des formations gratuites et intensives aux métiers en tension du numérique pour des personnes talentueuses, mais éloignées de l'emploi ou situées dans des territoires fragiles. Depuis 2013, plus de 14 000 personnes ont été formées – dont 42 % de femmes, avec un taux de sorties positives de 66 %. Avec plus de 110 Fabriques en France et dans le monde, Simplon.co poursuit le développement de son impact social et forme également des salariés afin de maintenir et de développer leur employabilité.

Contacts presse

Agence CorioLink

Léa Cauchi – 06 24 96 84 31 - lea.cauchi@coriolink.com

Céline Surget – 07 48 72 82 37 - celine.surget@coriolink.com

UCANSS

Catherine Techer – 01 45 38 83 29 - ctecher@ucanss.fr

SIMPLON

Sophie Frederic – 06 20 34 12 16 – sophie@terremajeure.com

Valérie Leseigneur – 06 68 80 37 35 – valerie@terremajeure.com